

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE SAINT-MAURICE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2015**

Séance extraordinaire tenue le 16^e jour du mois de novembre 2015 à 19 heures à la salle des assemblées publiques située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville étant le lieu ordinaire des sessions du conseil municipal. Une (1) personne assistait à cette assemblée.

Sont présents Jacques Trépanier, conseiller, Jean-Pierre Binette, conseiller, Julie Régis, conseillère et Daniel Duchemin conseiller, formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Madame Line Lecours conseillère et monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller sont absents de la présente séance extraordinaire.

Un avis écrit a été signifié à tous les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire du 2 novembre 2015. Cette assemblée est convoquée par les présentes par monsieur Luc Dostaler, maire pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, le 16^{ième} jour du mois de novembre 2015 à 19 heures et qu'il y sera pris en considération le sujet suivant, savoir :

SITUATION FINANCIÈRE

*Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,*

C'est avec plaisir que je vous présente un rapport sur la situation financière de notre municipalité.

Conformément à l'article 955 du Code municipal et à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, ce rapport traitera des sujets suivants :

- 1) Les états financiers de l'année 2014 et le dernier rapport du vérificateur;
- 2) Les indications préliminaires de l'année en cours;
- 3) Les grandes orientations de l'exercice 2016;
- 4) Dépôt de la liste des contrats;
- 5) Rémunération et allocation des élus.

**1) LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2014
ET LE DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR :**

RECETTES ET DÉPENSES

Les recettes et les dépenses du fonds d'administration, compte tenu des affectations, ont été respectivement de 5 581 547,00 \$ et 5 342 980,00 \$. Par conséquent, la Municipalité a réalisé en 2014 un résultat net (surplus) de 238 567,00 \$.

Surplus

Au 31 décembre 2014, la Municipalité avait un surplus libre de 766 054,00 \$ qui s'explique comme suit :

Surplus au début de l'exercice	856 416,00 \$
Résultat net de l'exercice 2014 (surplus)	<u>238 567,00 \$</u>
TOTAL.....	1 094 983,00 \$
Affectation du surplus (année 2014)	(50 000,00 \$)
Affectation du surplus au fonds d'administration	(75 000,00 \$)
Affectation du surplus au fonds de roulement (augmentation)	(155 000,00 \$)
Affectation au Fonds Carrières et sablières (année 2014)	(70 069,00 \$)

Fonds de parcs et terrains de jeux (année 2014)	8 914,00 \$
Règlement fermé	6 485,00 \$
Variation de la réserve d'escompte	5 741,00 \$
Surplus libre au 31 décembre 2014	<u>766 054,00 \$</u>

SERVICE DE LA DETTE

Au 31 décembre 2014, l'endettement à long terme total net pour l'ensemble de la municipalité atteignait 5 749 672,00 \$ moins les subventions applicables (1 505 481,00 \$) qui représentaient un taux d'endettement per capita (population 5 670) de 748,53 \$.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Les montants prévus à ce programme au 31 décembre 2014 étaient :

- ❖ 1 103 470,00 \$ pour l'année 2015
- ❖ 250 000,00 \$ pour l'année 2016
- ❖ 250 000,00 \$ pour l'année 2017

RAPPORT ANNUEL DES VÉRIFICATEURS

Le rapport annuel des vérificateurs a été émis sans restriction et stipule, entre autres, que les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2014 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

2) LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DE L'ANNÉE EN COURS :

Un budget d'opération de l'ordre de 5 376 470,00 \$ pour l'année 2015 a été adopté le 18 décembre 2014. L'analyse des résultats d'opération, jusqu'à ce jour, nous permet de croire que nous devrions terminer l'année avec un équilibre budgétaire.

FAITS SAILLANTS ANNÉE 2015

- ❖ Implantation de bornes-fontaines au Lac Bédard sur la rue des Centaurées;
 - ❖ Pavage du rang Saint-Flavien Ouest, rang Saint-Louis Est, rue des Centaurées, rue Bornais, 1^{ère} Avenue Lac Doucet;
 - ❖ Pavage de la rue Marchand;
 - ❖ Pavage rue des Daturas;
 - ❖ Achat d'un balai vacuum;
 - ❖ Achat d'un dix roues;
 - ❖ Achat d'une unité d'urgence;
 - ❖ Agrandissement du Centre municipal des loisirs;
 - ❖ Achat d'un nouveau bâtiment;
 - ❖ Aménagement d'un parc urbain près du Centre Jacques Gauthier avec la collaboration de la Caisse populaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;
 - ❖ Construction de 15 nouvelles résidences;
 - ❖ Remplacement et amélioration de mobiliers dans les parcs;
 - ❖ Les membres du conseil municipal se sont aussi impliqués activement dans des organismes régionaux tels que : RGMRM, CIUSSS, CSP, SADC, URLS, CTAFCM;
 - ❖ La Municipalité poursuit ses efforts afin de maintenir et bonifier son accréditation « Municipalité Amie des enfants »;
 - ❖ Maintien du support au comité de Mont-Carmel en fête;
 - ❖ Implication et engagement pour la Coopérative jeunesse de services;
- Obtention de l'attestation de conformité selon les normes de l'ACQ pour le Camp de jour;

À toutes ces activités, s'ajoute l'entretien normal des bâtisses, des rues, des patinoires, des terrains de jeux, du réseau d'aqueduc et du réseau d'éclairage.

FONDS DE ROULEMENT

Au 31 décembre 2015

Capital autorisé	500 000,00 \$
Capital engagé	423 625,00 \$
Solde disponible	76 375,00 \$

Service de la dette

Solde au 31 décembre 2014	5 749 672,00 \$
Remboursement en 2015 (taxe à l'ensemble et part gouvernementale)	(548 577,00 \$)
Remboursement fonds de roulement 2015	(105 300,00 \$)

Emprunts contractés durant l'année

Emprunt au fonds de roulement	222 425,00 \$
-------------------------------------	---------------

Dette répartie sur l'ensemble 5 318 220,00 \$

Subventions applicables (règlement 561)	(78 549,00 \$)
Subventions applicables (règlement 575)	(501 500,00 \$)
Subventions applicables (PRECO) (679)	(179 178,00 \$)
Subventions applicables (PRECO) (690)	(243 416,00 \$)
Subventions applicables (règlement 683)	(246 500,00 \$)

SOLDE DE LA DETTE RÉPARTIE SUR L'ENSEMBLE AU 31 DÉCEMBRE 2015 4 069 077,00 \$

Endettement per capita :

2015 :	717,65 \$
2014 :	776,84 \$
2013 :	672,19 \$

Remboursement de la dette sur l'ensemble (sans part gouvernementale) en 2015

Capital : 461 885,00 \$ **Intérêt :** 147 925,00 \$ **TOTAL :** 609 810,00 \$

Ce montant représente 11,34 % du budget total. (En 2014, il était de 11,22 %)

MONTANTS OBTENUS OU À RECEVOIR NON PRÉVUS AU BUDGET 2015 :

Subvention aménagement parc urbain (caisse populaire Desjardins)	32 000,00 \$
Subvention pour achat de livres (ministère de la Culture)	32 200,00 \$
TOTAL	64 200,00 \$

3) ORIENTATIONS POUR L'EXERCICE 2016 :

- ❖ Suivi rigoureux des finances municipales afin de limiter l'accroissement des dépenses;
- ❖ Poursuivre activement le processus de résolution du problème d'espace de travail et d'entreposage;
- ❖ Démarchage afin de favoriser le développement résidentiel, commercial et industriel;
- ❖ Supporter les organismes de loisirs, de culture et de développement social œuvrant sur notre territoire;
- ❖ Porter une attention particulière à la qualité et au suivi des services aux citoyens.

4) DÉPÔT LISTE DES CONTRATS :

Comme l'exige l'article 955 du Code municipal, je dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000,00 \$ que la Municipalité a conclu depuis le 1^{er} novembre 2014 jusqu'au 31 octobre

2015 ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec une même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. (en annexe).

5) RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS :

Conformément à l'article 11 de la *loi sur le traitement des élus*, voici pour 2015, sous forme de tableau, la rémunération et l'allocation de dépenses que les membres du conseil reçoivent annuellement de la Municipalité ou d'un organisme supra municipal.

Organisme	Fonction	Rémunération	Allocation de Dépenses	TOTAL
Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	M.R.C.	5 398,00 \$	2 699,00 \$	8 097,00 \$
	RGMRM	6 266,00 \$	3 133,00 \$	9 399,00 \$
	Maire	19 695,00 \$	9 848,00 \$	29 543,00 \$
	Conseiller	6 565,00 \$	3 288,00 \$	9 853,00 \$

6) CONCLUSION :

Prévisions pour la fin de l'exercice 2015 :

Malgré que nous ayons dû faire des dépassements de coûts dans certains postes, *nous anticipons de terminer l'année avec un équilibre budgétaire.*

Taux de taxes 2015 versus 2016

Voici l'impact financier pour une résidence avec une évaluation de 150 000,00 \$.

	Évaluation	Taux 2015	Total 2015	Taux 2016	Total 2016
Taxe foncière générale	150 000,00 \$	0,7100 \$	1 065,00 \$	0,7315 \$	1 097,25 \$
Taxe pour la police	150 000,00 \$	0,1407 \$	211,05 \$	0,1361 \$	204,15 \$
Taxe d'ordures	FIXE	181,00 \$	181,00 \$	181,00 \$	181,00 \$
Taxe d'aqueduc	FIXE	251,00 \$	251,00 \$	261,00 \$	261,00 \$
Taxe de fosse septique	FIXE	85,00 \$	85,00 \$	87,50 \$	87,50 \$
	TOTAL		1 793,05 \$		1 830,90 \$
	ÉCART			37,85 \$	
	AUGMENTATION (%)			2,11 %	

Luc Dostaler, maire
Le 16 novembre 2015

LEVÉE DE LA SÉANCE 11-2015-171

Sur proposition de madame la conseillère Julie Régis appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin il est résolu que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève l'assemblée à 19h15.

Adoptée.

S/ _____ S/ _____
Maire Directeur générale et secrétaire-trésorier